

# point à la ligne

ISSN 1256-5246



MAI 2002

N° 88

## SLPM à l'honneur

Nos performances en matière de Sécurité sont saluées à l'intérieur du Groupe et également à l'extérieur. Notre établissement de Basse-Ham vient d'être mis en valeur dans "Travail et Sécurité", magazine mensuel édité à 65000 exemplaires par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS) pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. Le n° 617 d'avril 2002 consacre un long article, largement illustré de photos, au réaménagement des accès et



au nouveau plan de circulation de Basse-Ham, repensé pour "réduire les risques d'accidents", "faciliter les déplacements du personnel et diminuer les temps de chargement-déchargement, tout en améliorant l'accueil des chauffeurs", comme l'a indiqué Guy Delmer au journaliste venu l'interviewer. Grâce à toutes ces améliorations, réalisées en 2000 et 2001, le travail de tous s'en trouve facilité et la sécurité renforcée.

Aline Chajmowicz



### EDITO

PAR GUY DELMER

RESPONSABLE D'EXPLOITATION  
RÉGION EST

SLPM, jeune dame de 82 ans, se porte bien : outils performants, personnel compétent, bons résultats sécurité, etc. Cela lui vaut d'être reconnue à l'extérieur, que ce soit auprès des organismes institutionnels comme la CRAM, des clients comme TOYOTA ou d'autres, des jeunes ou moins

jeunes qui viennent visiter nos établissements. Nous pouvons en être fiers.

Mais, si toutes les démarches de progrès que nous avons menées ont permis à SLPM d'obtenir une telle notoriété, nous ne pouvons nous satisfaire uniquement de cela. SLPM est un centre de services acier et notre métier est donc de proposer des solutions acier. Et, pour que SLPM reste jeune, performante et compétitive, nous devons apporter des solutions nouvelles.

Pour cela, il nous faut être à l'écoute de nos clients, de leurs besoins. Mais nous devons aussi être à l'écoute de l'environnement, de l'évolution de la conjoncture, des tech-

niques, des réglementations, etc. Chaque nouveauté, dans quelque domaine que ce soit, entraîne forcément une évolution chez nos clients.

Alors à nous de jouer ! Quelle que soit notre fonction, industriel, logisticien, administratif, financier, commercial, la mise en commun de nos idées nous permettra d'être efficaces et SLPM pourra être chez le client le premier centre de services acier à proposer la solution que celui-ci attend.

Chacun de nous a des idées, vendons-les ! N'oublions pas, nous sommes tous commerciaux.

# Complémentaire Santé

Vous avez tous pu constater, en janvier 2002, l'augmentation des cotisations GMC : +5,5 %.  
Le Comité de Rédaction a interrogé la GMC sur les raisons qui ont conduit à cette décision.

Paris, le 15 avril 2002

Mesdames, Messieurs,

Vous bénéficiez d'une complémentaire santé dont le niveau de la cotisation dépend de l'équilibre entre les prestations et les cotisations versées : ainsi, le rôle du comportement individuel est prédominant dans l'évolution des dépenses de santé, et donc de la cotisation.

Le volume des prestations versées pour SLPM a été depuis 1999 supérieur au volume des cotisations versées pour financer lesdites prestations, et nécessite des réajustements réguliers de la cotisation. En 2001, votre régime tend à nouveau à l'équilibre.

Neanmoins, le pourcentage de consommation SLPM sur la pharmacie s'avère particulièrement élevé (24 % de la consommation totale 2000) et menace d'autant plus l'équilibre de votre régime que la Sécurité sociale ne cesse de se désengager dans le remboursement de « familles » entières de médicaments, et que les organismes complémentaires sont ainsi de plus en plus sollicités.

De plus, si le tiers-payant évite aux assurés les avances de fonds, il leur masque le coût réel de la consommation médicale et tend à faire oublier que le meilleur médecin n'est pas forcément celui qui prescrit le plus de médicaments.

Les accords conclus par la GMC avec son réseau médical mettent en relief l'importance de la pertinence des prescriptions tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif. C'est notamment un des thèmes sur lesquels la GMC a insisté lors des accords qu'elle a conclus avec les praticiens de son réseau.

La maîtrise des dépenses de santé, c'est l'affaire de tous et nous comptons sur vous pour nous aider à maintenir votre régime.

Depuis quelques années le régime Frais de santé SLPM est déficitaire, et nécessite des réajustements réguliers de la cotisation.

Quelques réflexes simples permettent d'éviter certaines dérives de consommation. Pensez à demander à votre unité de gestion la liste des accords de réduction tarifaire passés par la GMC, à demander des devis, à ne pas donner la notice de vos garanties aux praticiens.....

Il est de notre responsabilité de maîtriser nos dépenses de santé et laisser ainsi une porte ouverte à une médecine de qualité à la portée de tous.

Notre consommation détermine notre cotisation

Ne nous soignons pas à l'aveuglette !

ATTENTION aux questions annexes :  
Votre mutuelle, elle rembourse bien n'est-ce pas ?

Et n'oublions pas que le tiers payant n'est pas un crédit illimité

Catégorie	2000 (%)	2001 (%)	2002 (%)
Médecine généraliste	~8.5	~8.5	~8.5
Médecine spécialisée	~10.0	~10.0	~10.0
Pharmacie	~24.0	~24.0	~24.0
Actes dentaires	~18.0	~18.0	~18.0
Optique	~18.0	~18.0	~18.0
Hospitalisation	~14.0	~14.0	~14.0
Appareils médicaux	~4.0	~4.0	~4.0
Analyses et Radiologie	~6.0	~6.0	~6.0
Implants-Cosmétique	~3.0	~3.0	~3.0

## Organisation des Centres de Services dans ARCELOR DISTRIBUTION



SSC Nord Europe  
Claude Charrette



Centre de Services  
Produits plats  
Jean-Paul Rouffiac



SSC France-Italie  
Daniel Guinabert

### Allemagne

Flachform

CSS Groupe

### Benelux

Disteel Cold

Mosacier

Perfojaspar

Disteel Porta

Profilsteel

ESP 1&2

Oxybel

Laserflash -Oxyflash

Cofralux

### Peco

Lasram (Hongrie)

U2S (Pologne)

### Royaume-Uni

ASK Mac Gowan

Avis

Contisteel

Howard E Perry

Robert Smith

Welbeck

### Scandinavie

Eurinter Svenska

### France

Eurinter France

Etilam

Proximo

PUM Transformation / Cisapum / Oxycoupage

Cisadécoupe

Solaize / Strasbourg

Sotracier

**SLPM**

### Italie

Canessa

FerroMetalli Safem

Franchini Lamiere

Sitek

# FOOT : les ex Canaris toujours d'attaque

Jeudi 25 avril 2002. Ambiance chaleureuse. 20h00 : coup d'envoi donné par Stéphane Zianni au stade Léo Lagrange de Saint-Nazaire.

Le Club Affaires, regroupement d'entreprises de la région nazairienne, ne recule devant rien. Cette année, le président a lancé un défi aux membres du Club : organiser une rencontre footballistique avec des ex pro nantais.

Pas facile de franchir le pas pour l'inscription. Mais soudain, l'excitation de se



battre contre des ex pro, la passion du foot l'emportent.

SLPM a été représentée par Jean-Michel Huet qui, bien qu'ayant arrêté le foot en 1996, s'est lancé dans ce challenge. "Dur, dur, ils ont encore la santé", nous précise-t-il après le match. "Enfin, l'essentiel c'était de participer".

Le Club Affaires a réussi son objectif, celui de marquer 1 but. Par contre, il n'avait pas prévu d'en prendre 12...

Cette soirée tournée vers la bonne humeur et la détente a été néanmoins un succès pour les joueurs nazairiens.

Rassurez-vous, les membres du Club Affaires ont été plus performants que les ex pro nantais pour la 3<sup>e</sup> mi-temps !

Un grand merci aux supporters.

Sophie Cadro



## MOUVEMENTS

Effectifs au 30/04/2002 : **345**

dont contrats en alternance : 6 %  
dont PRP/RTA/TPC : 21%

### → ENTRÉES

- Corinne Langlet (Siège / DAF)
- Nicole Dubourg (Basse-Ham / Industriel)

### → SORTIES

- Saïd Fertas (Pontoise / Industriel)
- Laurent Balage (Pontoise / Commercial)
- Olivier Brogniart (Denain / Qualité)

## → EN BREF → EN BREF

→ Suite aux nouvelles responsabilités de M. Francis Mer, devenu Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, M. Joseph Kinsch assure seul, depuis le 7 mai, la Présidence du Conseil d'Administration du Groupe Arcelor.

→ Le prochain Conseil d'Administration de SLPM aura lieu le 9 juillet.

## A l'heure du goûter

Jeudi 25 avril, 16h00, les bureaux commerciaux de Lyon sont envahis par une foule jeune et joyeuse de gamins de 65 à 86 ans : est-ce des stagiaires en contrat de qualification ? Mais non ! Apparemment tous sont très occupés par des activités qui ne leur laissent que peu de temps (Chambre de Commerce, golf, tennis, vélo, jardin, voyages, petits-enfants).

Tout ce groupe a été invité par SLPM pour un pot de l'amitié (Souvenirs, Souvenirs...) et pour leur remettre le livre des 80 ans de la Société, pour lequel nous remercions encore Michel Dowkiw.

Embrassades, émotion, que deviens-tu ? ...

Après un petit mot d'accueil du DRE, cette rencontre amicale se poursuit autour du champagne et des petits gâteaux jusqu'à 20h00.



Elle aura permis de maintenir ou de rallumer cette petite flamme qui existe entre les anciens et les salariés actuels dans une culture commune qui est celle de SLPM. Rendez-vous est pris pour les cent ans !

Paul Renoud-Grappin

## Les Médillés du Nord

Les 22 février et 22 mars, une médaille, couronnant 30 (Vermeil) ou 35 (Or) années de travail, a été remise à quelques collègues de Denain. Invités par la Direction à un apéritif, ils ont ensuite partagé un repas offert par le Comité d'Entreprise.



Jean-Marie Lehut (1), Christian Février (2), Jean-Marie Tellier (3), Robert Grassart (4), Charles Lemoine (5), Annie Gilliard (6), Daniel Lagniez (7), Jean-Luc Da Silva (8), Nicole Magnier (9)



Maryse Clause (1), Gilbert Demory (2), Michel Rigaux (3), Jean-Yves Bertin (4), Jean-Marc Delannoy (5)

## Une journée comme les autres pour Ida...

Qui ne rêve pas de partir trois ans en congés ? Ida faisait partie de ceux-là et son rêve vient de se réaliser... dans le cadre de la PRP bien entendu !

S'occuper pleinement de ses deux petits-enfants et profiter comme bon lui semble de cette liberté obtenue après 37 années passées chez Roland et Cie, Roland Prosilor, Dumas Prosilor et enfin SLPM. Pour elle, le 15 mai fut une journée comme les

autres, mais avec tout de même un petit pincement au cœur. Elle a rempli un bulletin de congés jusqu'en août 2005. Elle a dit "au revoir" à ses collègues comme si, le 16 au matin, elle serait de nouveau à son bureau.

C'est tout simplement le clin d'œil d'Ida Tormen.

La Com' Grand Est

# Visite d'études

29/03/2002, coup de téléphone :

- "SLPM, Colette Leclercq, bonjour !

- Bonjour Mme Leclercq, Yan Laloux, acheteur de la Société Bombardier Transport. Je suis également intervenant vacataire à la Section Management Portuaire à l'Université Lamartine de Dunkerque,

où je donne des cours sur « les outils techniques de la Logistique ». Dans le cadre de cette formation, et compte tenu des relations que nous avons avec vous et de votre activité de « stockiste », je souhaiterais organiser une visite de votre Etablissement pour faire découvrir aux élèves les flux entrées et sorties, la gestion des stocks, en particulier le stock que vous gérez pour nous, et si possible votre activité pour Toyota. Pensez-vous que cela soit réalisable ?

- Oui, bien sûr. Nous sommes toujours intéressés par les échanges avec des visiteurs. A quelle date voudriez-vous venir ? Combien de personnes participeraient à cette visite ?

- Le 19 avril. Après ce sera difficile, ces personnes partent en stage. Pour le nombre, environ une quinzaine."

Rendez-vous était donc pris pour le vendredi 19 avril 2002 à 9h30.



Après avoir dégusté café, jus de fruit et petits gâteaux, nos visiteurs ont été accueillis par un petit mot de bienvenue de Jean-Paul Petit (DRE). Puis, à tour de rôle, Nicolas Vancaeyseele (RCR), Jacques Da Silva (Responsable EAT GP) et Bruno Manfroy (suivi Toyota) se sont succédés pour présenter et répondre aux questions posées :

- SLPM, sa place dans le nouveau Groupe, ses activités, ses effectifs, ses outils...

- Le circuit d'une commande (au travers des différents services)
- L'identification des produits
- Notre outil de gestion informatique
- La gestion du stock Bombardier Transport
- La plate forme Logistique Toyota.

Des groupes ont été formés et pris en charge par les différents responsables EAT pour la visite de l'atelier. Au retour, et avant de reprendre la route, ils nous ont remerciés pour la disponibilité que nous leur avons accordée, pour la présentation claire et le travail que cela avait dû représenter. Bref, ils étaient contents. Nous aussi car nous sommes toujours fiers de faire découvrir notre Société et de répondre à l'appel d'un client.

Colette Leclercq

## Bravo !

Toyota a décerné à Usinor Auto deux "Recognition Certificates of Performance", distinctions remises aux fournisseurs qui répondent à des critères très stricts de qualité/produit et de qualité/service. Peu de fournisseurs, en particulier de matières premières, ont été honorés de ces prix. Ce succès est dû en partie à l'excellence du service logistique rendu par SLPM Denain, comme l'a souligné J.P. Dumesnil, responsable du client Toyota chez Usinor Auto, tenant à remercier tout particulièrement l'équipe de Denain pour la



qualité de sa prestation et son dévouement. Toutes mes félicitations aux personnes de Denain qui, par leur efficacité et leur implication, participent à faire connaître et reconnaître la qualité de service SLPM.

J'associe à cette distinction la DOI qui a contribué au montage de cette plateforme tant sur le plan équipement des bâtiments que de l'informatisation de la prestation.

Jean-Paul Petit

## Qui a dit que l'on ne déroulait pas de noir à Pontoise ?!

Seuls les plus anciens d'entre nous pourront reconnaître une bobine de LAF bleuie car il est rare d'en dérouler à Pontoise. En effet, c'est l'usine Sollac Florange qui a fabriqué ce produit pour le client Mallard & Ferrière qui l'utilise pour réaliser... des moules à gâteaux.

Encore une preuve que SLPM sait réagir devant les spécificités des produits demandés par nos clients.



Stéphane Fradin

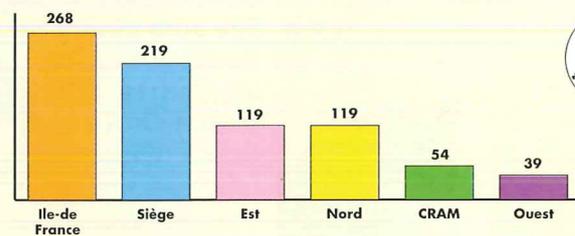
Responsable EAT Logistique



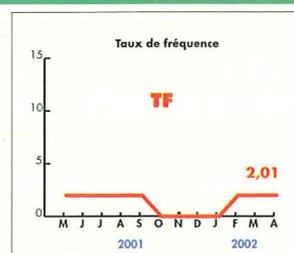
PS : La tôle était légèrement huilée, c'est plus pratique pour démouler les gâteaux

## Les Bouchons d'Amour

Un bouchon + un bouchon + un bouchon ... Nous avons récolté 818 kg de bouchons ! La tonne est à portée de main. Continuons !

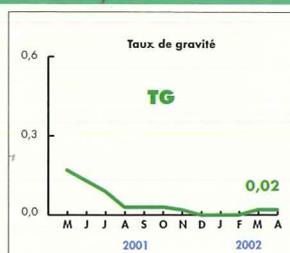


## Résultats Sécurité Société sur 12 mois glissants



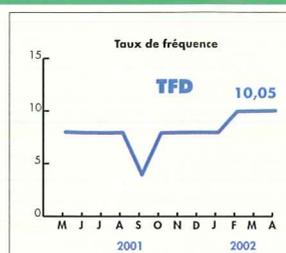
Taux de Fréquence (TF) =  

$$\frac{\text{Nombre d'Accidents du Travail avec arrêt} \times 1\,000\,000}{\text{Nombre d'heures travaillées}}$$



Taux de Gravité (TG) =  

$$\frac{\text{Nombre de Jours d'Arrêt} \times 1\,000}{\text{Nombre d'heures travaillées}}$$



Taux de Fréquence Déclaré (TFD) =  

$$\frac{\text{AT (avec et sans arrêt)} \times 1\,000\,000}{\text{Nombre d'heures travaillées}}$$

## point à la ligne

Mai 2002 © SLPM

1, rue des Fortes-Terres - Zone Portuaire  
 95310 SAINT-OUEN L'AUMONE

Responsable de la publication : Jean-Louis Benoist.

Rédacteur en chef : Jean-Louis Thil.

Comité de Rédaction : Michèle Benoit (Est),  
 Agnès Beugniet (IDF/Normandie),  
 Gaëlle Bougouin (CRAM), Sophie Cadro (Ouest),  
 Aline Chajmowicz (Siège), Olivier Dietlin (Siège),  
 Michel Dowkiw (Est), Colette Leclercq (Nord).

ISSN 1258-5246

Conception - réalisation : Cap Pacific, 01 47 57 50 60.